

2023-01



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de CHABRIGNAC

Envoyé en préfecture le 17/01/2023
Reçu en préfecture le 17/01/2023
Publié le
ID : 019-211903505-20230117-03-DE

Séance du 16 janvier 2023

Date de convocation : 9 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois ; le seize janvier, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Chabignac, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Luc DUPUY

En exercice : 14
Nombre de votants présents : 10
Votants par procuration : 0
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mesdames et Messieurs, Jean-Luc DUPUY, Christian BOUZON, Bernadette SAUFFIER, Isabelle PEREIRA, Carole COMBES, Christophe CHARBONNIAUD, Ringo DERONCE, Laura SEMBLAT, Bérange LACROIX, Laurence SEGUY soit 10 élus.

Absents : Didier MAURY, Aldine VIOT, Frédéric GOLFIER, Patrice MARTY

Secrétaire de séance : Christophe CHARBONNIAUD

DM N°3/2022 VIREMENT DE CREDIT - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire la décision modificative suivante concernant le budget principal 2022 :

Intitulé de la D.M. : DM N°3/2022

Crée le 13/01/2023

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	673		-42,00			
Fonds de péréquation des ressources C	7392221		42,00			
Fonctionnement						

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à procéder à cette décision modificative au budget principal 2022 sur les comptes cités ci-dessus.

Chabignac, le 17 janvier 2023

Le Maire, Jean-Luc DUPUY

